

12

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

21 Numéro de dépôt: 84402154.3

51 Int. Cl.⁴: **B 63 H 16/18**

22 Date de dépôt: 24.10.84

43 Date de publication de la demande:
30.04.86 Bulletin 86/18

84 Etats contractants désignés:
CH DE FR GB IT LI

71 Demandeur: **Benenati, Giovanni**
117, boulevard de la République
F-06400 Cannes(FR)

72 Inventeur: **Benenati, Giovanni**
117, boulevard de la République
F-06400 Cannes(FR)

64 **Engin nautique à propulsion manuelle.**

57 La présente invention concerne un engin nautique, à propulsion manuelle. Il se présente, en effet, sous la forme d'un trimaran parfaitement équilibré.

La coque centrale (1) est reliée, aux flotteurs latéraux (2), par les deux traverses supérieures (3), qui assurent la rigidité et la solidité de l'ensemble.

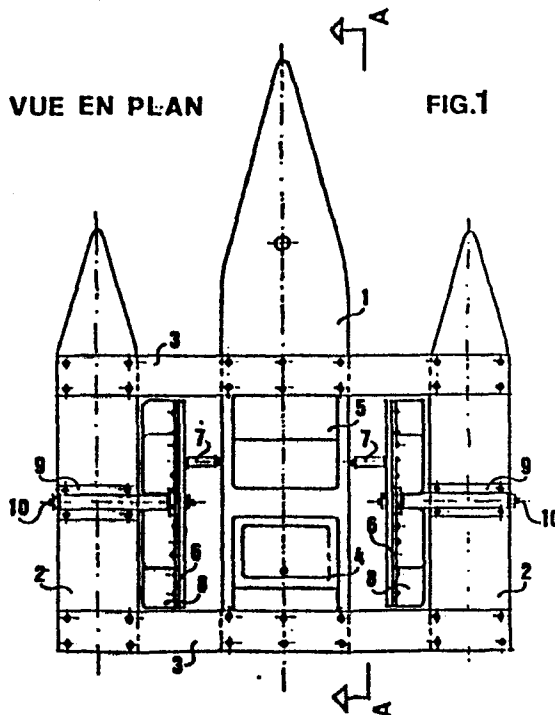
L'utilisateur est assis à l'arrière de la partie centrale (1), dans une cavité (4), prévue à cet effet.

Il fait reposer ses pieds dans la seconde cavité (5), ménagée en avant de la précédente, sur le devant de la coque centrale (1).

Pour actionner l'engin, en marche avant, en marche arrière ou en virage, l'utilisateur met en mouvement, avec ses bras, les deux roues à aubes (6), à l'aide d'une manivelle (7), dont chaque roue (6) est munie. Ces roues (6) sont équipées des six aubes (8) chacune. Chaque roue (6) est fixée sur l'un des flotteurs latéraux (2), à l'aide d'un palier (9) supportant un axe (10), lui-même adapté à la roue à aubes (6).

VUE EN PLAN

FIG.1



La présente invention concerne un engin nautique, à propulsion manuelle.

Actuellement, les engins de ce genre n'offrent pas, pour l'utilisateur, les garanties indispensables de sécurité, particulièrement lorsqu'il s'agit d'un enfant ou d'un adolescent.

L'engin selon l'invention permet de remédier à cet inconvénient. Il se présente, en effet, sous la forme d'un trimaran parfaitement équilibré.

La coque centrale (1) est reliée, aux flotteurs latéraux (2), par les deux traverses supérieures (3), qui assurent la rigidité et la solidité de l'ensemble.

L'utilisateur est assis, à l'arrière de la partie centrale (1), dans une cavité (4), prévue à cet effet.

Il fait reposer ses pieds dans la seconde cavité (5), ménagée en avant de la précédente, sur le devant de la coque centrale (1).

Pour actionner l'engin, en marche avant, en marche arrière ou en virage, l'utilisateur met en mouvement, avec ses bras, les deux roues à aubes (6), à l'aide d'une manivelle (7), dont chaque roue (6) est munie. Ces roues (6) sont équipées de six aubes (8) chacune. Chaque roue (6) est fixée sur l'un des flotteurs latéraux (2), à l'aide d'un palier (9) supportant un axe (10), lui-même adapté à la roue à aubes (6).

Le trimaran selon l'invention peut être réalisé, indifféremment, en matière plastique, moulée ou sous pression, en menuiserie bois, comme représenté dans les figures 1 et 2, ou, en éléments métalliques, coulés, soudés

ou assemblés.

La figure 1 représente, vu en plan, l'engin selon l'invention.

La figure 2 représente, en profil et en coupe, le même engin.

5 L'échelle utilisée, pour représenter les figures 1 et 2, équivaut à la proportion de 10 cms par mètre.

L'engin selon l'invention est particulièrement destiné à la pratique des Jeux et Sports nautiques, sur les plages, les lacs, les rivières et plus généralement sur tous les cours et les plans d'eau.

5 1) Engin nautique à propulsion manuelle se présentant sous la forme d'un trimaran dont la coque centrale (1) est reliée aux flotteurs latéraux (2) par deux traverses supérieures (3) qui assurent la rigidité et la solidité de l'ensemble et dont la coque centrale (1) est plus importante que les flotteurs latéraux (2), caractérisé par le fait qu'il est propulsé à l'aide de deux manivelles (7) par manœuvre manuelle au moyen de deux roues à aubes (6) fixées par des paliers munis de roulements à billes (9) sur les flotteurs latéraux (2).

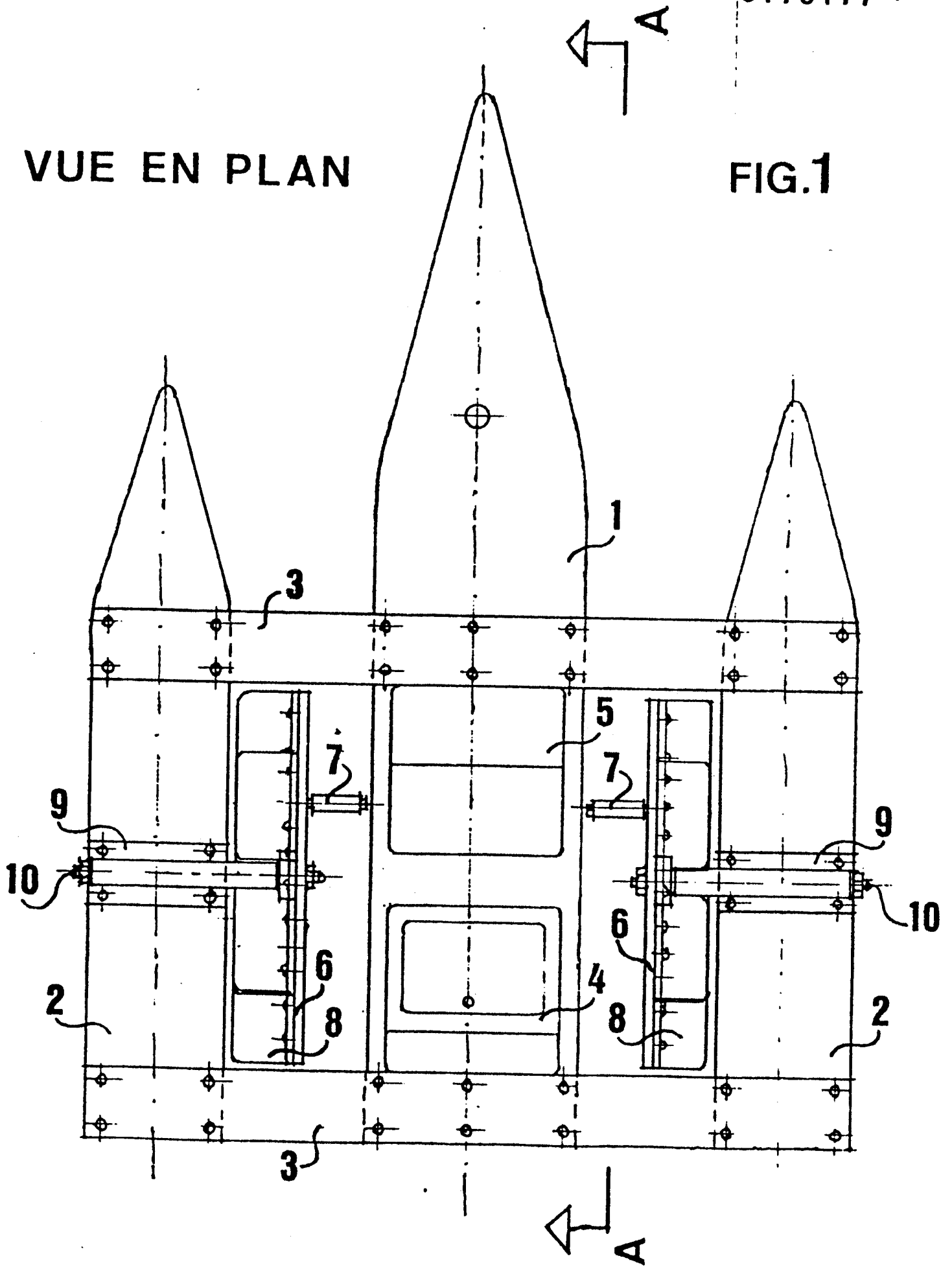
10 2) Engin nautique à propulsion manuelle selon revendication 1 caractérisé en ce qu'il peut être indifféremment réalisé en menuiserie bois à l'aide de contre-plaqué "marine" comme pour le modèle représenté dans les figures 1 et 2 ou en matière plastique moulée ou sous pression ou en éléments métalliques coulés ou soudés ou assemblés.

1/2

0179177

VUE EN PLAN

FIG.1



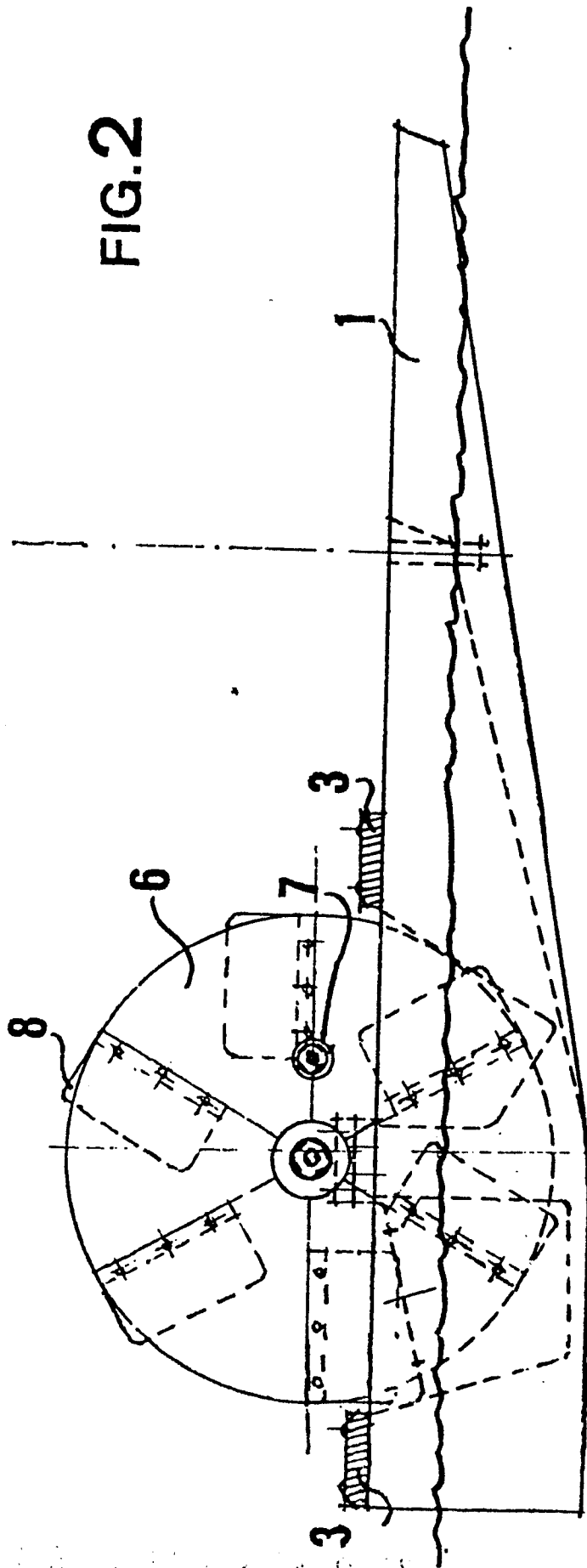


FIG. 2

PROFIL
COUPE SUIVANT: A-A



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0179177

Numéro de la demande

EP 84 40 2154

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 4)
X	US-A-3 180 306 (GOUEDY) * Colonnes 2,3; figures 1-3 *	1,2	B 63 H 16/18
A	--- US-A-2 509 001 (JOHNSON) * Colonne 1, ligne 40 - colonne 3, ligne 37; figures 1-3 * -----	1,2	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 4)
			B 63 B B 63 H
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 20-06-1985	Examineur VOLLERING J.P.G.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	